

de la Nomenclature des formes du relief océanique», *Revue hydrographique internationale*, vol. 39 (1962).

10 ———, «Rapport sur les travaux du BHI, B. 25. Commission internationale de la nomenclature des formes du relief océanique», Huitième Conférence hydrographique internationale, Monaco, 8-18 mai 1962. Compte rendu des séances, p. 31.

11 ———, «Proposition 71. Nomenclature des formes du relief océanique», Huitième Conférence hydrographique internationale, Monaco, 8-18 mai 1962. Compte rendu des séances, p. 135.

12 ———, «Proposition 71. Discussion de la nomenclature des formes du relief océanique», Huitième Conférence hydrographique internationale, Monaco, 8-18 mai 1962. Compte rendu des séances, p. 342.

13 ———, «Proposition 71. Décision relative à la nomenclature des formes du relief océanique», Huitième Conférence hydrographique internationale, Monaco 8-18 mai 1962. Compte rendu des séances, p. 413.

14 ———, Lettre-circulaire 10 (1963), Annexe 1, «Comparaison des nomenclatures» et Annexe 2, «Différences principales entre les nomenclatures».

15 Réponse du Canada à la lettre-circulaire 10 (10 juillet 1963).

16 Réponse du Bureau hydrographique international à la communication canadienne concernant la lettre-circulaire 10 (17 juillet 1963).

17 «*Undersea feature terms and definitions adopted at the 11th meeting of the advisory committee on undersea features*» (*United States Board on Geographic Names*, 27 juin 1963).

18 A la demande du Bureau hydrographique international, l'Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale décide, en août 1963, de reconstituer la Commission AIOP-GEBCO (Association internationale d'océanographie physique — Carte générale bathymétrique des océans).

19 *Carte générale bathymétrique des océans, Nomenclature des formes du relief océanique (liste et définitions)* (mai 1964).

19a Annonce de la précédente publication dans *Bulletin hydrographique international*, mai 1964.

20 F. M. Edvalson, «*Sea floor names in principle and practice*», étude présentée à la dixième Consultation panaméricaine sur la cartographie, Institut panaméricain de géographie et d'histoire, Guatemala, juin-juillet 1965, et publiée par l'United States Naval Oceanographic Office.

21 Bureau hydrographique international, «Rapport sur les travaux du BHI, B.8.4, Nomenclature des formes du relief océanique», Neuvième Conférence hydrographique internationale, avril 1967. Compte rendu des séances, p. 48.

22 «Proposition 87. Nomenclature des formes du relief océanique», Neuvième Conférence hydrographique internationale, avril 1967. Compte rendu des séances, p. 642.

23 Royaume-Uni, *CB Order N° 150, «Names of ocean-bed features»* (1969).

24 ———, «*Naming of ocean-bed features*» (14 juillet 1969).

25 Rhodes R. Fairbridge, «*Ocean bottom features*» dans *Terminology and Nomenclature Encyclopedia of Oceanography*.

26 *United States Gazetteer for Undersea Features of the World*. Nomenclature approuvée le 1er avril 1969 par l'United States Board on Geographic Names.

27 Carte générale bathymétrique des océans, «Nomenclature des formes du relief océanique», *Revue hydrographique internationale* (janvier 1971).

28 Lettre, en date du 16 avril 1971, adressée par le Secrétaire de l'United States Board on Geographic Names au Secrétaire du Comité permanent canadien des noms géographiques pour lui faire savoir que l'American Committee on Undersea Features avait recommandé, et que l'USBGN avait approuvé, l'élimination du terme «*strath*» à la fois comme terme générique et comme désignation, et son remplacement par le terme «*valley*» (vallée).

29 Etats-Unis d'Amérique, lettre-circulaire 22 (août 1971), Annexe 7, «*General Bathymetric Chart of the Oceans (GEBCO) geographic names overlay*» (Les calques de la carte générale bathymétrique des océans portant les noms géographiques).

Annexe II

GLOSSAIRE DES DÉFINITIONS DES TERMES RELATIFS AUX DÉTAILS SOUS-MARINS

Dans la liste qui suit, les numéros de référence correspondent à ceux qui figurent dans le glossaire des termes relatifs aux formes du relief océanique, dont on trouvera immédiatement après une version modifiée. Il convient de porter tout particulièrement à l'attention du lecteur les notes relatives aux références 8a et 12a.

LISTE DES SOURCES DE RÉFÉRENCES

- D-23/9/71 Décision du Sous-Comité chargé d'étudier les noms des détails sous-marins, en date du 23 septembre 1971.
- R-30/11/71 Recommandation du groupe de travail qui s'est réuni le 30 novembre 1971, à la suite de la réunion du Sous-Comité.
1. Commission internationale de la nomenclature des caractères du fond de l'océan, Procès-verbaux de la réunion tenue au Bureau hydrographique international à Monaco le 22 septembre 1952.
 2. John D. Wiseman et C. D. Ovey, *Deep-Sea Research*, vol. 1 (1953), p. 11 à 16 (étude effectuée sur la base de la référence 1).
 3. «Principes généraux gouvernant l'appellation de nouveaux détails océaniques de petites dimensions», Commission internationale de la nomenclature des caractères du fond de l'océan, Monaco, 9-10 septembre 1954.
 4. John D. Wiseman et C. D. Ovey, «*General Principles*», *Deep-Sea Research*, vol. 2 (1955).
 5. «*Bathymetric nomenclature adopted by the United States Board on Geographic Names (BGN)*», 19 juillet 1960.
 6. Bureau hydrographique international, lettre-circulaire 10 (1963), «Comparaison des nomenclatures : a) de la Commission internationale de la nomenclature de l'Association internationale d'océanographie physique, dissoute en 1957 à Toronto (voir les références 1 et 2 ci-dessus), et b) de l'United States Board on Geographic Names, adoptée par ce dernier à sa 62ème séance, le 19 juillet 1960 (voir référence 5)».
 7. Advisory Committee on Undersea Features de l'United States Board on Geographic Names, «*Terms and Definitions adopted 27 June 1963*».
 8. «Nomenclature des formes du relief océanique», établie à la suite d'une réunion du Comité de la Carte générale bathymétrique des océans (Comité GEBCO) en mai 1964.
 - 8a. Liste GEBCO, «Nomenclature des formes du relief océanique», publiée dans le numéro de janvier 1971 de la *Revue hydrographique internationale* (publication du Bureau hydrographique international). Le texte précise qu'il s'agit de la liste que le Comité de la Carte générale bathymétrique des océans a approuvée en

¹ Ce glossaire comporte un certain nombre de termes que le Sous-Comité chargé d'étudier les noms des détails sous-marins a approuvés le 23 septembre 1971, et un grand nombre d'autres dont on recommande maintenant l'adoption par le Sous-Comité.

- mai 1964, accompagnée d'une nouvelle version française préparée sous la direction d'André Gougenheim, Président du Comité. Il appert que cette liste annule et remplace celle que le Comité avait précédemment établie (voir référence 8).
9. *CB Order 150, « Names of Ocean-bed Features »* (Admiralty, 1969).
 10. *Hydrographer of the Navy* (Service hydrographique de la Marine), « *Naming of Ocean-bed Features* » (Londres, juillet 1969). Il s'agit apparemment d'une liste abrégée établie à partir du *CB Order 150*, avec quelques différences mineures.
 11. Rhodes W. Fairbridge, *Encyclopedia of Oceanography* (1969).
 12. Frederick M. Edvalson, « *Sea floor names in principle and practice* » (1965). Il semble que ces termes et définitions aient à l'origine été élaborés par l'United States Board on Geographic Names, puis aient été acceptés par le Comité consultatif de la Carte générale bathymétrique des océans. On constate toutefois certaines différences entre les références 8, 8a, 12 et 12a, bien que toutes ces nomenclatures aient été établies à partir de celle qui avait été acceptée par le Comité en 1964.
 - 12a. Liste des définitions dans *Undersea Gazetteer* N° 111, publication du United States Board on Geographic Names (juin 1969). Il semble que cette nomenclature annule et remplace celle que le *Board* avait précédemment publiée (référence 12).
 13. « *Translations : Terminology of submarine relief* » (Bureau Hydrographique international, 1932). Il se peut que plusieurs de ces traductions soient maintenant périmées.
 14. « *Glossary of definitions of undersea terms* » (Glossaire de définitions des termes sous-marins) du Service hydrographique canadien, que J. C. Gillis a établi à partir des références 1 à 12a.

Explication des symboles

Indique que la définition donnée diffère de celle qui figure dans la dernière nomenclature GEBCO (référence 8a). Les différences peuvent être plus ou moins importantes et, dans certains cas, on recommande le rejet d'un synonyme figurant dans la nomenclature de la Carte générale bathymétrique des océans.

* Indique que le fait d'utiliser ou non des synonymes implique des différences selon la source d'où la définition a été reprise, et tout particulièrement la référence 8a, c'est-à-dire la nomenclature de la Carte générale bathymétrique des océans.

⊕ Désigne un terme peu usité. Dans chaque cas, le terme est défini dans la nomenclature *Undersea Gazetteer* de l'United States Board on Geographic Names mais ne figure pas en tant que désignation dans cette nomenclature étant donné qu'à la date de la publication, le *Board* n'avait approuvé aucun terme applicable à ce type de détail.

+ Désigne un terme nouveau dont l'emploi est proposé, mais qui ne figure pas dans les nomenclatures internationales couramment utilisées, y compris la nomenclature de la Carte générale bathymétrique des océans (référence 8a) et la nomenclature *Undersea Gazetteer* de l'United States Board on Geographic Names (référence 12a).

DÉFINITIONS DONT L'ADOPTION EST RECOMMANDÉE AU SOUS-COMITÉ CHARGÉ D'ÉTUDE LES NOMS DES DÉTAILS SOUS-MARINS

	Terme	Définition proposée ou observation	Référence
	<i>Abyssal gap</i> (goulot abyssal)	Déconseillé. Voir <i>gap</i> (goulot).	D-23/9/71
#	<i>Abyssal plain</i> (plaine abyssale)	Synonyme de <i>plain</i> (plaine).	D-23/9/71
	<i>Alee Basin</i>	Déconseillé. Employer <i>basin</i> (bassin).	D-23/9/71
	<i>Alluvial Apron</i> (socle alluvial)	Déconseillé.	D-23/9/71
#	<i>Apron</i> (socle) <i>Arch</i> (voûte)	Déconseillé. Voir <i>archipelagic apron</i> (socle d'archipel). Déconseillé. Ce terme est donné comme un synonyme de <i>rise</i> dans 8a et 12. Il est employé comme terme de géologie, notamment dans « <i>Boothia arch</i> » dans l'Arctique.	D-23/9/71 D-23/9/71
⊕	<i>Archipelagic Apron</i> (socle d'archipel)	Pente douce, à surface généralement unie au fond de la mer, qui se rencontre surtout autour des groupes d'îles ou de <i>seamounts</i> (monts sous-marins). Une définition presque semblable a été proposée pour un autre terme, à savoir « <i>continental rise</i> » (glacis précontinental), qui désigne un détail comparable, qui se rencontre vers le bas une pente précontinentale.	D-23/9/71 8, 8a, 12, 12a
#	<i>Bank</i> (banc)	Zone d'élévation généralement située sur un <i>shelf</i> (plateforme) continental (ou aux abords d'une île).	D-23/9/71
#	<i>Basin</i> (cuvette)	Dépression fermée du fond, de topographie plus ou moins uniforme, et d'étendue variable. Cette définition est celle qui figure dans 8, 8a, 12 et 12a, et à laquelle on a ajouté le mot « fermée ». On convient généralement que la présence d'un <i>sill</i> (seuil) est une caractéristique importante d'un <i>basin</i> (cuvette) et c'est la raison pour laquelle on a décidé d'ajouter l'adjectif « <i>closed</i> » (fermée).	D-23/9/73
	<i>Bench</i> (banquette)	Déconseillé. Voir <i>terrace</i> (terrasse).	D-23/9/71
	<i>Borderland</i> (bordure)	Déconseillé. Voir <i>continental borderland</i> (bordure précontinentale).	D-23/9/71

	Terme	Définition proposée ou observation	Référence
	<i>Borderland slope</i> (pente en bordure/continentale)	Déconseillé. Ne figure dans aucune nomenclature internationale récente.	D-23/9/71
#	<i>Break</i> (fracture)	Déconseillé. Voir <i>shelf edge</i> (arête d'une plate-forme).	D-23/9/71
	<i>Cauldron</i> (gouffre)	Déconseillé. Semble désigner un type particulier de <i>basin</i> (bassin).	D-23/9/71
+	<i>Cap</i> (bonnet)	Déconseillé en tant que terme générique appliqué à un détail sous-marin. On le trouve dans le nom « <i>Flemish Cap</i> » mais la raison en a été oubliée depuis bien longtemps. Certains expliquent ce terme en disant que lorsque les marins le passaient lors du voyage de retour, il disaient peut-être qu'ils avaient apprêté leur bonnet en vue de leur retour chez eux. On considère que ce détail fait partie de la plate-forme continentale. Lorsque ce terme est employé ailleurs, on peut estimer qu'il désigne le sommet d'une élévation, pour le distinguer de l'ensemble de l'élévation.	
#	<i>Canyon</i> (cañon)	Dépression profonde et relativement étroite, versants raides, et dont la pente du fond ne présente pas de solution de continuité.	
	<i>Chain</i> (chaîne)	Déconseillé. Voir <i>seamount chain</i> (chaîne de monts sous-marins).	D-23/9/71
#	<i>Channel</i> (chenal)	Déconseillé. Voir <i>trough</i> (auge).	D-23/9/71
	<i>Cone</i> (cône)	Déconseillé. Il ne s'agit pas d'un synonyme de <i>fan</i> , ainsi qu'il est apparemment indiqué dans une nomenclature, bien que la référence 8a donne «cône» comme traduction française de <i>fan</i> .	
⊕	<i>Continental Borderland</i> (bordure précontinentale)	Région adjacente à un continent, occupée normalement par un <i>continental shelf</i> (plate-forme continentale) ou le bordant, extrêmement irrégulière et comportant des profondeurs bien supérieures à celles qui caractérisent la plate-forme continentale.	8, 8a, 12, 12a
+	<i>Continental margin</i> (marge précontinentale)	Arête d'un continent sur toute sa largeur, comprenant une partie du littoral et allant jusqu'aux grandes profondeurs océanes.	Définition proposée
⊕ #	<i>Continental rise</i> (glacis précontinental)	Pente douce raccordée au pied de la pente continentale. Dans 8a, 12 et 12a, ce terme est défini comme suit : Pente douce, à surface généralement unie, raccordée au pied de la pente continentale. Certaines observations récentes permettent de penser que divers glacis précontinentaux pourraient fort bien ne pas avoir une «surface généralement unie». Voir notre observation quant à la similitude qui existe entre ce détail et l' <i>archipelagic apron</i> (socle d'archipel). On pourrait peut-être également supprimer de la définition de ce dernier terme la référence à une «surface généralement unie». On l'a toutefois maintenue dans ce dernier cas, dans l'attente de renseignements plus précis.	Définition proposée
⊕ #	<i>Continental (or island) shelf</i> (plate-forme continentale ou d'île)	Zone adjacente à un continent (ou entourant une île) et s'étendant de la laisse des plus basses mers à la profondeur où se rencontre généralement une nette rupture de pente vers une plus grande profondeur.	8, 8a, 12, 12a
#	<i>Continental (or island) slope</i> (pente précontinentale ou remontant vers une île)	Déclivité qui part de l'arête du plateau en direction de la haute mer et qui rejoint le début d'un glacis précontinental ou l'endroit où la pente devient généralement plus douce. On estime que cette définition est plus claire que celle qui figure dans 8a, 12 et 12a : déclivité du plateau vers de plus grandes profondeurs en direction de la haute mer.	Définition proposée
	<i>Continental terrace</i> (Terrasse)	Déconseillé. On a employé ce terme pour désigner la zone entourant les continents et s'étendant de la laisse	

	Terme	Définition proposée ou observation	Référence
	précontinentale)	des plus basses mers au pied de la pente précontinentale, mais il ne figure pas dans les nomenclatures courantes. Voir <i>continental margin</i> (marge précontinentale).	
#	<i>Cordillera</i> (cordillère)	Système montagneux complet, comportant tous les groupes de monts sous-marins secondaires, tous les <i>plateaus</i> (plateaux) intérieurs et <i>basins</i> (cuvettes). Note : Il est recommandé que ce terme continue d'être appliqué exclusivement aux détails qu'il désigne déjà. On estime que l'on a maintenant découvert tous les détails qui répondent à cette description. Il faudrait éviter de modifier des noms tels que « <i>Mid-Atlantic Ridge</i> » (crête du milieu de l'Atlantique). L' <i>Undersea Gazetteer</i> de l'United States Board on Geographic Names mentionne quatre <i>cordilleras</i> (cordillères) : Albatross Cordillera, Alpha Cordillera, Indian Cordillera et Nansen Cordillera. Sur une carte canadienne, l'une d'entre elles est appelée « Alpha Ridge » (Crête Alpha); elle est également connue sous le nom de « Alpha Rise » (Croupe Alpha).	R-30/11/71
	<i>Crater</i> (cratère)	Déconseillé. Utiliser <i>Basin</i> (cuvette).	
	<i>Crest</i> (cime)	Déconseillé. Désignerait probablement le sommet d'un <i>ridge</i> (crête) ou éventuellement d'un <i>seamount</i> (mont sous-marin).	
	<i>Deep</i> (grand fond)	Déconseillé. Employer un terme plus précis.	
	<i>Deep sea channel</i> (chenal des grands fonds)	Déconseillé. Employer <i>trough</i> (auge).	
	<i>Deep sea cone</i> (cône profond)	Déconseillé. Employer <i>fan</i> .	
	<i>Deep sea fan</i> (cône profond)	Déconseillé sauf lorsque l'usage en est déjà établi; dans le cas contraire, utiliser <i>fan</i> .	
	<i>Deep sea terrace</i> (terrasse des grands fonds)	Déconseillé. Employer <i>terrace</i> (terrasse).	
+	<i>Delta</i> (delta)	Dépôts de sédiments qui se rencontrent à l'embouchure d'une rivière, dans un océan ou dans un lac et qui se traduisent par une « progradation » du littoral.	
	<i>Depression</i> (dépression)	Déconseillé. Employer un terme plus précis.	
	<i>Depth</i> (profondeur)	Déconseillé en tant que terme de topologie sous-marine.	
+	<i>Dome</i> (dôme)	Élévation relativement symétrique, dont les pentes partent plus ou moins du même point pour aller dans toutes les directions.	R-30/11/71
	<i>Edge</i> (arête)	Déconseillé. Employer <i>shelf edge</i> (arête d'une plateforme).	
	<i>Escarpment</i> (<i>scarp</i>) (escarpement)	Pente allongée et relativement raide du fond, séparant des zones planes ou en pente douce. « <i>Sea scarp</i> » (escarpement marin) est également donné comme synonyme dans 8, 8a et 12. La référence 12a, l' <i>Undersea Gazetteer</i> de l'United States Board on Geographic Names, ne donne aucun synonyme, pour aucun terme. En feuilletant le <i>Gazetteer</i> on constate que seul le terme <i>escarpment</i> est employé par le Board, à la fois comme nom et comme désignation.	8*, 8a*, 12*, 12a*
	<i>Fan</i> (cône)	Relief en pente douce, en forme d'éventail, situé normalement près de l'extrémité inférieure d'un <i>canyon</i> (cañon). Fairbridge emploie le terme « <i>deep sea fan</i> » ou « <i>cone</i> » (« cône profond » étant indiqué comme la traduction française), mais « <i>cone</i> » ne figure comme synonyme dans aucune des autres nomenclatures considérées ici, y compris la référence 8a qui donne « cône »	8a, 12a

	Terme	Définition proposée ou observation	Référence
		comme traduction française de <i>fan</i> . Ce terme était indiqué comme synonyme dans la version précédente de ces définitions proposées, mais Bedford insiste sur le fait que <i>cone</i> n'est pas un synonyme de <i>fan</i> .	
#	<i>Fracture zone</i> (zone de fracture)	Zone linéaire étendue, où la topographie du fond de la mer est irrégulière, probablement due au déplacement de l'écorce terrestre, et généralement caractérisée par de grands <i>seamounts</i> (monts sous-marins), des <i>ridges</i> (crêtes), <i>troughs</i> (auges) et <i>escarpments</i> (escarpements) à versants raides ou asymétriques. Dans les références 8a et 12, on trouve la définition suivante : zone linéaire étendue, où la topographie du fond de la mer est anormalement irrégulière et caractérisée par de grands <i>seamounts</i> (monts sous-marins), des <i>ridges</i> (crêtes), <i>troughs</i> (auges) et <i>escarpments</i> (escarpements) à versants raides et asymétriques.	Définition proposée
+	<i>Furrow</i> (sillon)	Détail du micro-relief, apparaissant comme une entaille longue et étroite du fond de la mer, et dû à une forte érosion naturelle ou artificielle. Note : On emploie ici le terme «micro-relief» pour désigner les détails trop petits pour apparaître sur le tracé des courbes de niveau de la plupart des cartes. Fairbridge (référence 11) emploie <i>furrow</i> pour désigner un détail d'un autre type, dont il donne la définition suivante : vallée ou incision en forme de canal creusée dans l'arête de la plate-forme continentale et plus ou moins perpendiculaire à celle-ci.	R-30/11/71
	<i>Gap</i> (goulot)	Dépression creusée dans un <i>ridge</i> (crête) ou dans un <i>rise</i> (croupe).	8, 8a, 9, 12
	<i>Group</i> (groupe)	Déconseillé. Employer <i>seamount group</i> (groupe de monts sous-marins).	
#	<i>Gully</i> (ravine)	Petite vallée. Dans 8, 8a et 12, on trouve la définition suivante : Petite vallée creusée dans des sédiments friables composant la <i>continental shelf</i> (plate-forme continentale) ou la <i>continental slope</i> (pente précontinentale). A notre avis, le terme <i>gully</i> (ravine) conviendrait toutes les fois qu'il s'agit de désigner une petite vallée. <i>Gully</i> ne figure pas dans la référence 12a.	Définition proposée
	<i>Guyot</i> (guyot)	Synonyme de <i>tablemount</i> (mont sous-marin à sommet relativement plat et uni). Il figure également dans 8a comme la traduction française de <i>tablemount</i> . Selon Fairbridge, ce serait Hess qui aurait forgé ce terme d'après le nom d'Arnold Guyot.	
#	<i>Hill</i> (colline)	Déconseillé, même si ce terme figure dans 8, 8a et 12 comme synonyme de <i>knoll</i> (monticule).	
	<i>Hole</i> (trou)	Déconseillé.	
	<i>Island shelf</i> (plate-forme d'île)	Voir la définition qui accompagne celle de <i>continental shelf</i> (plate-forme continentale).	
	<i>Island slope</i> (pente remontant vers une île)	Voir la définition qui accompagne celle de <i>continental slope</i> (pente précontinentale).	
#	<i>Knoll</i> (monticule)	Élévation submergée ou petite bosse arrondie au-dessus du fond. La définition acceptée internationalement est la suivante : élévation du fond de moins de 1 000 mètres (ou 500 brasses) et d'étendue limitée au sommet. * Le synonyme <i>hill</i> (colline) est également donné dans 8, 8a et 12. Il paraît superflu. Note : La définition recommandée ne fait aucune mention de l'étendue. La distinction entre <i>seamount</i> (mont sous-marin) et <i>knoll</i> (monticule) tient à ce que la première formation est en général, et contrairement à la première, d'origine volcanique.	Définition proposée

	Terme	Définition proposée ou observation	Référence
# ⊕	<i>Levee</i> (levée)	Talus bordant un côté, ou les deux côtés, d'un <i>canyon</i> (cañon) ou d'une <i>valley</i> (vallée). La définition donnée dans 8a et 12 est la suivante : talus bordant les côtés d'un <i>canyon</i> (cañon) ou d'une <i>valley</i> (vallée). Cela semble signifier que la levée doit nécessairement border les deux côtés, ce qui n'est pas le cas. Dans 12a, on trouve la définition suivante : talus bordant un côté, ou les deux côtés, d'un chenal sous-marin, ou la partie à faible pente et orientée vers le large d'un <i>canyon</i> (cañon) ou d'une <i>valley</i> (vallée).	7 (modifiée)
+	<i>Median rift</i> (faille médiane) <i>Mid-ocean canyon</i> (cañon du milieu de l'Océan)	Fissure centrale du système de la crête du milieu de l'Océan. Déconseillé sauf dans les cas où l'usage en est déjà établi; dans le cas contraire, employer <i>trough</i> (auge).	R-30/11/71
#	<i>Moat</i> (douve)	Dépression annulaire qui peut ne pas être continue, située à la base d'une élévation isolée. La définition généralement adoptée est la suivante : dépression annulaire qui peut ne pas être continue, située à la base de nombreux <i>seamounts</i> (monts sous-marins) ou îles. * Le synonyme « <i>sea moat</i> » (douve sous-marine) est donné dans 8, 8a et 12, mais pas dans les autres nomenclatures.	Définition proposée 5, 6b, 7, 8a* 8*, 12*, 12a
+	<i>Moraine</i> (moraine) <i>Oceanic bank</i> (banc océanique)	Accumulation de débris, en forme de crête, formée le long de la marge d'un glacier. Déconseillé. Employer <i>bank</i> (banc).	Définition proposée R-30/11/71
+	<i>Pass</i> (passe)	Partie inférieure d'une dépression entre deux élévations d'une crête ou située entre des <i>seamounts</i> (monts sous-marins).	D-23/9/71
≠ +	<i>Peak</i> (pic) <i>Pinnacle</i> (cime)	Forte élévation d'un <i>ridge</i> (crête). <i>Peak</i> (pic) n'est pas recommandé comme synonyme de <i>seamount</i> (mont sous-marin) dans 8, 8a et 12. Rocher ou <i>reef</i> (récif) très pointu en eau peu profonde. Ce terme est parfois employé sur les cartes marines pour désigner ce type de détail. On estime qu'il est utile.	Définition proposée Définition proposée
#	<i>Plain</i> (<i>abyssal plain</i>) (plaine ou plaine abyssale)	Région plane, en pente douce vers le fond ou presque de niveau. Les références 8, 8a et 12 ne donnent pas <i>abyssal plain</i> (plaine abyssale) comme synonyme. A la rubrique <i>plain</i> , on y trouve la définition suivante : région plane, en pente douce vers le fond ou presque de niveau (par exemple, <i>abyssal plain</i> (plaine abyssale)). Le terme <i>abyssal plain</i> a été fréquemment employé et il apparaît sur une carte canadienne récente au moins. On propose d'en maintenir l'usage en tant que synonyme.	5, 6b, 7, 12a
#	<i>Plateau</i> (plateau) <i>Province</i> (province)	Élévation relativement importante du fond, dont les dimensions atteignent généralement plusieurs dizaines de kilomètres et dont le sommet est plus ou moins plat, qui retombe en pente abrupte sur un versant au moins vers des fonds beaucoup plus bas. Dans 8a la définition de ce terme est la suivante : élévation du fond, à sommet comparativement plat et d'étendue considérable, et généralement d'une hauteur supérieure à 100 brasses ou 200 mètres de tous les côtés. Région composée par un groupe de détails physiographiques dont les caractéristiques offrent un contraste marqué avec les zones avoisinantes. Ce terme est rarement employé en cartographie. Il n'apparaît qu'une seule fois comme désignation dans l' <i>Undersea Gazetteer</i> de l'United States Board on Geographic Names.	R-30/11/71

	Terme	Définition proposée ou observation	Référence
	<i>Range</i> (chaîne)	Déconseillé. Voir <i>Seamount Chain</i> (chaîne de monts sous-marins).	
#	<i>Reef</i>	Objet situé au large, fait de rocs ou de coraux, constituant un danger à la navigation. Les références 7, 8, 8a et 12 donnent la définition suivante : Groupe de roches agglomérées situé au large, ayant une moindre profondeur de 10 brasses (ou 20 mètres) et constituant un danger à la navigation.	Définition proposée
#	<i>Ridge</i> (crête)	Élévation allongée et étroite du fond, à versants raides. Dans la définition acceptée jusqu'à présent, le membre de phrase suivant était ajouté : « et à topographie irrégulière ».	Définition proposée
+	<i>Rift</i> (faille)	Synonyme de « <i>median rift</i> » (faille médiane).	
+	<i>Rift valley</i> (vallée due à une faille)	Synonyme de « <i>median rift</i> » (faille médiane).	
	<i>Rise</i> (croupe)	Élévation du fond allongée et large, en pente douce et généralement régulière. * Les références 8a et 12 donnent comme synonymes les termes « <i>arch</i> » (voûte) et « <i>swell</i> » (bosse) La nomenclature <i>United States Board on Geographic Names Gazetteer</i> ne contient aucune définition de synonyme. Dans le cas du détail ayant pour nom « Truxton Swell » on y trouve « <i>rise</i> » (croupe) dans la colonne consacrée aux désignations. Voir les observations figurant aux rubriques « <i>arch</i> » (voûte) et « <i>swell</i> » (bosse).	5, 6b, 7, 8*, 12*, 12a, 8a*
#	<i>Saddle</i> (col)	Passé dont les deux pentes, en directions opposées, partent d'un point élevé situé approximativement en son centre.	D-23/9/71
	<i>Scarp</i> (escarpement)	Synonyme de « <i>escarpment</i> ».	
#	<i>Seachannel</i> (chenal sous-marin)	Déconseillé. Voir <i>trough</i> (auge). Il s'agit d'un synonyme de <i>channel</i> (chenal), également déconseillé lors de la réunion du Sous-Comité tenue le 23 septembre 1971.	
	<i>Seahigh</i> (hauteur sous-marine)	Déconseillé. Employer un terme plus précis.	
	<i>Seaknoll</i> (monticule sous-marin)	Déconseillé. Employer <i>knoll</i> (monticule).	
#	<i>Sea-moat</i> (douve sous-marine)	Déconseillé, bien qu'indiqué comme synonyme de « <i>moat</i> » (douve) dans 8, 8a et 12. Ce terme n'apparaît pas dans plusieurs autres sources qui ne donnent que <i>moat</i> (douve).	
#	<i>Seamount</i> (mont sous-marin)	Élévation isolée ou relativement isolée du fond, d'étendue limitée au sommet et probablement d'origine volcanique. Dans les références 8, 8a et 12, on trouve la définition suivante : Élévation isolée ou relativement isolée du fond, de 1 000 mètres de hauteur et d'étendue limitée au sommet. Dans 8, 8a et 12, le terme <i>peak</i> (pic) est donné comme synonyme de <i>seamount</i> . On recommande ici de définir le terme <i>peak</i> de façon qu'il désigne un détail de type différent.	
#	<i>Seamount chain</i> (chaîne de monts sous-marins)	Rangée de monts sous-marins. Dans 8, 8a, 12 et 12a, on trouve la définition suivante : Rangée de monts sous-marins dont les bases sont séparées par une étendue relativement plate du fond. La définition proposée devrait s'appliquer aux détails dénommés jusqu'ici par les termes « <i>seamount chain</i> » ou « <i>seamount range</i> ».	R-30/11/71
	<i>Seamount group</i> (massif de monts sous-marins)	Groupe de <i>seamounts</i> (monts sous-marins) assez rapprochés mais non disposés en rangée.	R-30/11/71 8, 8a, 12, 12a

	Terme	Définition proposée ou observation	Référence
#	<i>Seamount range</i> (chaîne de monts sous-marins)	Déconseillé. Employer <i>seamount chain</i> (chaîne de monts sous-marins). Dans 8, 8a, 12 et 12a, on trouve la définition suivante : Groupe de <i>seamounts</i> dont les bases se rejoignent et alignés le long d'un <i>ridge</i> (crête) ou d'un <i>rise</i> (croupe). La nomenclature <i>United States Board on Geographic Names Gazetteer</i> énumère neuf <i>seamount ranges</i> .	R-30/11/71
+	<i>Seamounts</i> (monts sous-marins)	Groupe de monts sous-marins disposés ou non en rangée. Note : On recommande d'employer provisoirement <i>seamounts</i> (monts sous-marins) comme terme générique, sous réserve de modification lorsqu'on disposera de renseignements plus complets. On peut citer à titre d'exemple « <i>Newfoundland Seamounts</i> » (Monts sous-marins de Terre-Neuve), nom approuvé sur la carte marine 802. Le Board on Geographic Names a maintenant accepté le terme <i>seamounts</i> , aussi bien comme terme générique que comme désignation (lettre de M. M. F. Burrill à M. G. F. Delaney, en date du 5 mai 1971).	R-30/11/71
	<i>Seapeak</i> (pic sous-marin)	Déconseillé. Employer <i>seamount</i> (mont sous-marin).	
#	<i>Sea scarp</i>	Déconseillé, bien que ce terme figure comme synonyme d'« <i>escarpment</i> » (escarpement) dans 8, 8a et 12. « <i>Scarp</i> » est également indiqué comme synonyme dans 8a et 12. Dans 5, 6b, 7 et 12a, « <i>escarpment</i> » est le seul terme indiqué pour cette définition.	
+	<i>Shelf</i> (plate-forme ou plateau)	Synonyme de <i>continental shelf</i> (plate-forme continentale), mais on peut lui adjoindre un préfixe de façon à désigner au moyen d'un nom géographique une partie précise de la plate-forme continentale. On peut citer à titre d'exemple « <i>Scotian Shelf</i> » et « <i>Newfoundland Shelf</i> », noms largement employés tout en n'étant pas approuvés officiellement, et « <i>North-east Newfoundland Shelf</i> », nom approuvé sur la carte marine 802.	Définition proposée (Bedford, p. 5)
	<i>Shelf break</i> (fracture de la plate-forme)	Déconseillé. Employer <i>shelf edge</i> (arête d'une plate-forme)[voir les observations figurant à cette rubrique].	
⊕ #	<i>Shelf edge</i> (arête d'une plate-forme)	Ligne située à l'extrémité du plateau continental ou d'une plate-forme d'île et à partir de laquelle la déclivité devient nettement plus forte en direction de la haute mer. * « <i>Shelf break</i> » (fracture de la plate-forme) est indiqué comme synonyme dans les références 8, 8a et 12. Seul le terme <i>shelf edge</i> est mentionné dans 12a (avec l'indication qu'il n'est que rarement employé comme désignation), ainsi que dans 1, 2, 5, 6b et 7, références dans lesquelles la définition n'est pas toujours la même.	8*, 8a*, 12, 12a
	<i>Shelf terrace</i> (terrasse)	Déconseillé. Voir <i>terrace</i> (terrasse).	
#	<i>Shoal</i> (haut de fond)	Danger à la navigation situé au large et composé de matériaux non agglomérés. La définition acceptée jusqu'à présent et figurant dans 7, 8, 8a, 12 et 12a est la suivante : Danger à la navigation situé au large, ayant une moindre profondeur de 10 brasses (ou 20 mètres), et composé de matériaux non agglomérés.	Définition condensée proposée.
⊕ #	<i>Sill</i> (seuil)	Partie basse d'une crête ou d'une croupe qui relie des bassins, entre eux ou au fond de la mer adjacente. Dans 8, 8a, 12 et 12a, on trouve la définition suivante : Partie basse de la crête ou de la croupe qui relie des bassins océaniques, entre eux ou au fond de la mer adjacente. Il semble que l'adjectif « océaniques » soit superflu.	D-23/9/71
	<i>Sill depth</i> (profondeur de seuil)	Déconseillé en tant que terme générique, ce terme est cependant utile. Il indique la plus grande profondeur au-dessus d'un seuil.	

	Terme	Définition proposée ou observation	Référence
+	<i>Slope</i> (pente)	Synonyme de <i>continental slope</i> (pente précontinentale), mais on peut lui adjoindre un préfixe de façon à désigner par un nom géographique une portion de pente précontinentale présentant des caractéristiques particulières.	Définition proposée (Bedford, p. 5)
	<i>Spur</i> (éperon)	Élévation, crête ou coupe secondaire en saillie sur un relief plus important.	8, 8a, 12, 12a
#	<i>Strath</i> (vallée)	Déconseillé. Voir <i>trough</i> . L' <i>United States Board</i> recommande la suppression de ce terme des nomenclatures, et ce en partie pour répondre aux objections du Canada. L'intention du <i>Board</i> est de modifier la définition du terme <i>valley</i> (vallée) de façon à en éliminer la notion de pentes douces et continues; cette définition pourra ainsi s'appliquer également aux détails désignés jusqu'à présent par le terme <i>strath</i> . La notion de pentes continues, importante dans la définition du terme <i>valley</i> , avait été retenue par le Sous-Comité canadien à sa séance du 23 septembre 1971. Parallèlement, il avait été décidé de supprimer le terme <i>channel</i> (canal) A ce propos on estime que la définition choisie pour le terme <i>trough</i> (auge) peut parfaitement bien s'appliquer aux détails que le terme <i>strath</i> servait jusqu'ici à désigner. La Sous-Comité n'a jamais approuvé le terme <i>strath</i> .	
#	<i>Submarine canyon</i> (cañon sous-marin)	Déconseillé, même s'il figure comme synonyme de <i>canyon</i> (cañon) dans les références 8, 8a et 12.	
#	<i>Submarine valley</i> (vallée sous-marine)	Déconseillé, même s'il figure comme synonyme de <i>valley</i> (vallée) dans les références 8, 8a et 12.	
	<i>Summit height</i> (hauteur du sommet)	Déconseillé. Fairbridge définit ce terme comme désignant l'élévation la plus forte d'une crête ou d'une croupe.	
#	<i>Swell</i> (bosse)	Déconseillé, même si ce terme figure comme synonyme de <i>rise</i> (croupe) dans 8, 8a et 12. Bedford n'approuve pas cette synonymie à cause des significations nombreuses qui ont été données au terme <i>swell</i> et il en déconseille l'usage.	
	<i>Tableknoll</i> (monticule à sommet plat)	Déconseillé. De toute façon, terme probablement peu utile. Il ne figure dans aucune des nomenclatures internationales d'usage courant.	
	<i>Tablemount</i> ou <i>guyot</i>	Mont sous-marin à sommet comparativement plat et uni.	8, 8a, 12, 12a*
#	<i>Terrace</i> (terrasse)	Surface relativement horizontale ou en pente très douce, limitée d'un côté par une déclivité ascendante plus abrupte, et du côté opposé par un versant raide vers de plus grandes profondeurs. Ce terme ne figure pas dans 8a, mais dans 7 et 12a il est défini comme suit : structure analogue à un banc bordant un relief sous-marin.	Définition proposée
	<i>Tongue</i> (langue)	Déconseillé. Voir <i>Spur</i> (éperon). Dans la référence 12a, une note indique que ce terme est employé une seule fois dans l' <i>Undersea Gazetteer</i> pour désigner <i>Cartoche tongue</i> (la Langue de Cartoche), protubérance latérale d'une pente remontant vers une île. Ce terme ne figure pas dans la liste des termes et définitions normalisés de l' <i>United States Board on Geographic Names</i> . Il ne figure pas non plus dans 8a, ni dans les autres listes de définitions consultées.	
	<i>Trench</i> (fossé)	Dépression allongée, étroite et profonde du fond, à versants relativement raides.	D-23/9/71 8, 8a, 9, 10, 12, 12a
#	<i>Trough</i> (auge)	Dépression allongée du fond, plus large et moins profonde qu'un fossé et qui peut être ouverte à l'une des extrémités ou aux deux.	

Terme	Définition proposée ou observation	Référence
#	Valley (vallée)	Dans 8, 8a, 9, 10, 12 et 12a, on trouve la définition suivante : dépression allongée, normalement plus large et moins profonde qu'un fossé. Dépression relativement peu profonde et assez large aux versants peu inclinés et dont le fond est en pente continue. Se reporter aux notes figurant à la rubrique <i>strath</i> .
	Zone (zone)	Déconseillé. Employer <i>fracture zone</i> (zone de fracture).

ATTRIBUTION DE NOMS AUX DÉTAILS SOUS-MARINS S'ÉTENDANT AU-DELÀ DE LA SOUVERAINETÉ DES NATIONS MARITIMES

Rapport présenté par l'Union des Républiques socialistes soviétiques*

On peut constater que bien souvent les mêmes détails sous-marins portent des noms différents sur les cartes de différents pays. Très souvent d'ailleurs il n'y a pas que les termes spécifiques qui diffèrent mais aussi les termes génériques, c'est-à-dire les termes qui définissent la configuration du fond auquel appartient le détail.

L'ambiguïté qui existe dans la définition des termes génériques est imputable essentiellement au fait que tous les géologues du monde n'emploient pas une méthode uniforme de classification des fonds marins. En outre, il arrive que les définitions des termes génériques soient inexactes, que des termes génériques identiques soient définis différemment selon les pays, et que des termes génériques soient utilisés prématurément, avant que les détails aient été suffisamment identifiés, et tout cela aussi a pour effet de compliquer gravement le problème. Même la modification d'un terme générique dans un souci de plus grande exactitude, au lieu d'aboutir à l'adoption générale du terme nouveau, conduit parfois à un manque de coordination dans l'application des termes génériques. Enfin divers termes génériques peuvent désigner, selon les pays, le même détail si celui-ci ne possède pas de caractéristiques génériques particulières.

Ces divergences dans les noms spécifiques des détails peuvent être attribuées, soit à la volonté des Etats de revendiquer la priorité dans l'étude des océans ou de conserver un nom profondément enraciné et consacré par l'usage, soit à des considérations de pure forme liées à la transposition des noms d'une langue dans une autre (qui entraîne fréquemment une modification de la structure des noms, par exemple lorsqu'un nom spécifique comporte un terme qui, à l'origine, était un terme générique).

A côté des facteurs qui sont à l'origine de l'ambiguïté des noms génériques et des noms spécifiques attribués aux détails sous-marins, il en existe d'autres qui contribuent à l'uniformisation des noms des détails. Le principal d'entre eux est le caractère objectif des conclusions des géographes du monde entier, qui ont été acceptées par divers pays et qui tendent à unifier la terminologie.

L'évolution historique a aussi une certaine importance, puisque jadis seuls quelques pays établissaient les cartes que les autres Etats utilisaient ou reproduisaient en retenant généralement les noms génériques et les noms spécifiques des détails.

Enfin, la normalisation des noms des détails sous-marins se trouve en grande partie favorisée par la coopération internationale qui se manifeste dans l'étude des océans et dans la publication des cartes.

Actuellement, du fait du perfectionnement des techniques d'étude des océans, qui permet notamment l'identification d'un grand nombre de nouveaux détails sous-marins, il est devenu nécessaire d'adopter des principes généraux régissant l'attribution de noms génériques et de noms spécifiques aux détails sous-marins nouvellement découverts, leur enregistrement et la diffusion des renseignements concernant les noms attribués. Ces principes devraient faire l'objet d'une convention internationale appropriée et avoir force obligatoire pour tous les Etats.

Un organisme spécial rattaché à l'ONU serait tout indiqué pour mener à bien les travaux concernant les principes à appliquer pour attribuer des noms aux détails sous-marins situés au-delà des eaux territoriales de divers pays. Ses décisions pourraient avoir force obligatoire pour tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et comme une large représentation serait assurée au sein de cet organisme, il lui serait possible de définir les termes génériques des détails avec une très grande exactitude. Cependant, si la création d'un tel organisme sous les auspices de l'ONU devait susciter des difficultés, ses pouvoirs pourraient être transférés à l'organisme international le plus représentatif qui s'occupe des détails sous-marins, c'est-à-dire au Bureau hydrographique international (Organisation hydrographique internationale).

A notre avis, cet organisme est prêt à s'acquitter des fonctions qui devraient incomber à un organisme international délibérant en ce qui concerne la coordination des termes génériques et spécifiques désignant les détails sous-marins. Le Comité consultatif de cet organisme (Comité de la Carte générale bathymétrique des océans [GEBCO]) a déjà fait un travail considérable en matière de normalisation des noms des détails sous-marins. Il conviendrait que l'organisme international chargé de la

* Le texte original de ce rapport a paru sous la cote E/CONF.61/L.78.